

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

«Respectez notre vie. Nous protégeons la vôtre»

Améliorer la sécurité des employées et des employés d'entretien du réseau routier est une priorité permanente. Les conseillères d'Etat Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), et Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité (DIS), l'ont rappelé, tout en présentant les nombreuses mesures de sécurité prises par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) depuis 2009. Elles ont aussi souligné que la Police cantonale mise avant tout sur la prévention pour inciter les usagers à respecter la vitesse et ainsi garantir une bonne fluidité du trafic dans les zones de chantier.

L'entretien des routes et des autoroutes est assuré chaque jour par des travailleurs qui exercent leur métier dans des conditions parfois difficiles. Il comprend une part de risque que le Canton s'efforce de réduire au minimum, mais qui ne peut être totalement éliminée.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continu de la sécurité, initié en 2009, la DGMR a acquis des véhicules, du matériel et des équipements de sécurité: camions-tampons, nouveau modèle de camionnette, véhicules avec panneaux lumineux, équipements de protection individuelle... En outre, deux chargés de sécurité ont été engagés pour les routes nationales et cantonales. Des formations par des pairs ont été instituées et les procédures de travail sont régulièrement revues pour limiter les risques des personnes qui entretiennent les routes.

Pour améliorer la sécurité sur les chantiers autoroutiers et la fluidité du trafic, la Police cantonale mise sur les trois piliers que sont: prévention, dissuasion, répression. Sur l'A9, elle a installé plusieurs radars fixes sur le viaduc de Chillon et à l'approche du « FlyOver » afin d'inciter les usagers à respecter les limitations de vitesse. Ces contrôles sont annoncés par des panneaux «attention radar». Ces contrôles visibles sont complétés par la pose de radars mobiles. Depuis le mois de mai, la police a contrôlé 1,7 million de véhicules dans ces secteurs dont 9308 étaient en infraction (0.54%), parmi lesquels 22 seront sanctionnés par un retrait de permis. Dans un but de

prévention, ces retraits sont également annoncés aux usagers sur des panneaux jaunes en bordure d'autoroute.

Pour la troisième année consécutive, la DGMR participe, avec le soutien de la Police cantonale et des polices communales, à une campagne nationale d'affichage pour attirer l'attention des usagers de la route sur les risques de l'activité d'entretien du réseau. Comme en 2014, elle diffuse le message de prévention «Respectez notre vie. Nous protégeons la vôtre» également sur des dépliants (distribués entre le 30 juin et le 3 juillet à différents points du canton), des banderoles (posées dans des endroits bien visibles du réseau routier), des véhicules de service et les réseaux sociaux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 2015

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 ; DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51 ; DIRH, Laurent Tribolet, chef de la division entretien de la DGMR, 079 756 52 93; DIS, Jean-Christophe Sauterel, chef direction prévention et communication, Police cantonale, 079 705 29 91

[Affiche campagne vaudoise Marco et Yves](#)